

Numéro : DIR23-225

Date : 22 décembre 2023

GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

DIRECTOIRE

DECISION

OBJET : Evolution de la tarification domaniale pour l'année 2024

Vu :

- l'article R5312-30 7° du code des transports ;
- la note de la direction générale adjointe développement en date du 13 décembre 2023 ;
- la brochure domaniale 2024.

Le directoire approuve :

- les évolutions apportées à la structure tarifaire ;
- l'évolution des indices domaniaux pour l'année 2024 ;
- la brochure tarifaire domaniale pour l'année 2024.

Krishnaraj DANARADJOU

Stéphane RAISON,
Président du Directoire

Christophe BERTHELIN

Florian WEYER

Dominique RITZ

Antoine BERBAIN

PJ : 1

Acte à caractère réglementaire